

**Interprofession Raclette du Valais AOP**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Assemblée des délégués de l'IPR du 25 mai 2023 à Bramois/Sion*

**Raclette du Valais AOP - un millésime 2022 d'excellente qualité**

L'assemblée ordinaire des délégués 2023 de l'Interprofession Raclette du Valais AOP (IPR) s'est tenue le 25 mai 2023 à Bramois sous la présidence de Thomas Egger. En ce qui concerne la qualité du fromage, 2022 a été un excellent millésime. 99,5 % de la quantité de fromage contrôlée a été jugée de première qualité par la commission de taxation. L'été sec et chaud et le manque de fourrage qui en a résulté ont provoqué un léger recul de la production de Raclette du Valais AOP. Néanmoins, la valeur ajoutée pour l'ensemble de la filière a pu être améliorée l'année dernière. La promotion des ventes a été développée grâce à des moyens financiers supplémentaires.

L'année 2022 a notamment été marquée par la phase déclinante de la pandémie, la guerre d'agression russe contre l'Ukraine qui a débuté en février et l'inflation mondiale qu'elle a provoquée. En 2022, 201'937 tonnes de fromage ont été produites en Suisse. Par rapport à 2021, la production de toutes les sortes de fromage a diminué de 2,5 %. La réduction de la production de fromage est également liée à la baisse des exportations. Pour le Raclette du Valais AOP, l'été sec et chaud et le manque de fourrage qui en a résulté ont entraîné une baisse de la production. En raison du recul de la production durant les mois d'été et d'automne 2022, le stock de Raclette du Valais AOP était bas fin décembre 2022, ce qui a entraîné des difficultés de livraison partielles. Un aspect plus positif a été l'excellente qualité du fromage. 99,5 % de la quantité de fromage contrôlée a été classée dans la qualité 1A par la commission de taxation. La très bonne qualité du fromage s'est également confirmée lors de participations fructueuses à différents concours de fromages nationaux et internationaux.

L'augmentation des prix indicatifs à partir du 1er août 2022 a permis, après l'année 2021, d'augmenter à nouveau la valeur ajoutée pour la filière et de répercuter ainsi l'augmentation des coûts de production et de distribution sur le consommateur final.

En ce qui concerne la promotion des ventes, la communication a pu être massivement renforcée sur différents supports, mais surtout sur les réseaux sociaux, car les membres de l'interprofession ont mis à disposition des moyens financiers supplémentaires en augmentant la cotisation.

En tenant compte également de l'évolution économique générale, l'interprofession mettra l'accent en 2023 sur les activités suivantes :

- Promotion des ventes : développement et renforcement des mesures publicitaires ;
- Gestion des quantités : adéquation optimale de la production et des stocks à la demande ;

L'ORIGINAL.

- Valeurs pour les consommateurs : traçabilité, environnement/durabilité et bien-être animal également dans l'optique de la mise en œuvre du standard sectoriel pour le lait durable suisse ;
- Cultures fromagères spécifiques aux variétés : introduction de cultures fromagères spécifiques aux variétés en automne 2023 ;
- Digitalisation : allocation des ressources et amélioration des prestations pour les membres de la branche.

Sion/Bramois, le 25 mai 2023

**Renseignements :**

- Thomas Egger, président de l'IPR (079/429 12 55)
- Urs Guntern, directeur de l'IPR (079/418 78 72)